



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Trois-Rives

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE.:

À la séance extraordinaire du conseil municipal, séance convoquée exclusivement pour l'étude du budget qui se tiendra :

Mardi le 18 décembre 2018 à 16 h

À la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph
(Saint-Joseph-de-Mékinac) Trois-Rives

les membres de ce conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et adopteront le budget pour l'année 2019.

À cette occasion, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2019.

DONNÉ à Trois-Rives, ce sixième jour de décembre deux-mille-dix-huit.

Nicole Léveillé
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nicole Léveillé, résidant à Saint-Joseph-de-Mékinac, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 16 et 17 heures, le sixième jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour de décembre 2018.

Secrétaire-trésorière